



# TOURNOI INTERNATIONAL U9

## AVIGNON 2010

### Dates et horaires :

- Le tournoi se tiendra à la patinoire d'AVIGNON du 15 mai au 16 mai 2010.
- Le premier match aura lieu le samedi à 8H00, la fin est prévue le dimanche vers 14H30

### Inscriptions :

150 € pour l'inscription d'une équipe.

### Organisation des équipes :

- Les joueurs doivent être nés en 2001 ,2002 (ou 2003 surclassés) et être tous licenciés à la F.F.H.G.
- Avant le premier match de l'équipe, les attestations de licences devront être déposées au bureau du club, avec la liste de l'ensemble des joueurs participants.
- Les équipes doivent être formées d'un minimum de 8 joueurs + 1 gardien et d'un maximum de 12 joueurs + 2 gardiens.
- Les équipes inscrites sont considérées sous la responsabilité (sur et hors glace) des dirigeants et coaches déclarés.
- Toutes les équipes inscrites au tournoi s'engagent à participer à la cérémonie de clôture.

### Organisation des matches :

Formule Championnat, toutes les équipes se rencontrent

- **Durée des matches**

22.30 mn

- **Arrêts de jeux**

Il n'y aura pas d'arrêt de jeu.

Selon l'appréciation du responsable du tournoi, en cas de retard de plus de 15 minutes sur le planning la durée des matches pourrait être réduite.

Lorsque de l'avance sera prise sur le planning, la direction du tournoi se réserve le droit de convoquer les équipes plus tôt que le programme prévu. Dans ce cas, les responsables d'équipe seront prévenus au moins une heure à l'avance.

- **Échauffement** : 3 minutes (sans palet).

- Une équipe accusant un **retard** de plus de 5 minutes sur l'horaire prévu sera considérée battue (5-0). Cependant, la rencontre pourra être jouée pendant le temps restant à disposition. Seuls les organisateurs sont compétents dans le traitement de ce point de règlement.

### **Règles du jeu :**

Les règles appliquées seront celles de la F.F.H.G. Les charges sont interdites. Les changements de joueurs se feront sous forme de Buzz toutes les 90 secondes. Les pénalités mineures seront remplacées par un penalty. Un joueur pourra recevoir une pénalité de match (match en cours) ou de 2 matchs (match en cours et suivant).

Un joueur, en cas de comportement inadmissible hors glace pourra être sanctionné d'une pénalité de match par la commission directoire du tournoi.

De même, en cas de mauvais comportement concernant les spectateurs (violences verbales ou physiques, détérioration de matériel...), le responsable du tournoi pourra leur interdire l'accès à la patinoire, ou, suivant l'importance des faits, pourra disqualifier une équipe si des parents ou accompagnateurs devaient être impliqués.

### **Classement :**

- Gain de points des matches
  - Victoire 3 points
  - Nul 2 points
  - Défaite 1 point
- En cas d'égalité entre plusieurs équipes à la suite du classement de l'ensemble des matches de la 1<sup>ère</sup> phase, les équipes seront départagées selon les critères suivants, pris dans l'ordre :

Le goal-average direct entre les équipes. (Seulement dans le cas de 2 équipes à égalité. Au delà le départage commence au critère suivant).

Le goal-average général.

Le nombre de buts marqués.

Le nombre de buts encaissés.

Le nombre de pénalités en minutes.

L'équipe ayant le joueur le plus jeune.

Par tirage au sort.

- En cas d'égalité à la fin des matches de la 2<sup>ème</sup> phase, une prolongation de 5 minutes en mort subite sera jouée. Si l'égalité subsiste, chaque équipe procèdera à 3 tirs au but tirés par 3 joueurs différents. Si l'égalité persiste encore, tirs au but en mort subite, avec des joueurs différents des 3 premiers.

### **Arbitrage :**

- L'arbitrage est assuré par les Castors d'Avignon
- Seuls les arbitres et les organisateurs sont à même de prendre toutes les décisions relatives à l'organisation des matches, au respect du "timing" et du règlement.

### **Présentation des équipes :**

- Il n'y a pas de cérémonie de présentation des équipes (afin de privilégier le jeu). Aussi, nous comptons sur votre présence à la cérémonie de clôture.

### **Vestiaires :**

- Il sera possible de laisser durant la nuit, les affaires des joueurs à l'intérieur des vestiaires qui seront fermés.
- Les organisateurs dégagent toutes responsabilités relatives aux éventuelles disparitions de matériel ou d'objets dans l'enceinte sportive.

En cas de litige sur l'application de ce règlement, une commission d'arbitrage se réunira immédiatement. Elle sera présidée par le responsable du tournoi, seul apte à annoncer une décision. Elle se composera de 2 arbitres, des coachs des équipes concernées et d'un représentant de la table de marque.

**Participer au tournoi implique l'adhésion à l'ensemble de ce règlement que les dirigeants d'équipes ont signé pour acceptation.**

**Lu et accepté  
Signature :**

**Club :**

**Couleur de Maillot :**

NOM PRENOM	DATE DE NAISSANCE	N° LICENCE	N° de Maillot

Dirigeant : -  
-

Coach :

Entraîneur du Club :

Merci d'envoyer votre Logo ainsi que tous les renseignements à l'adresse :

[laurent@agence-genin.fr](mailto:laurent@agence-genin.fr)

Les Castors d'Avignon  
Patinoire Le Palais de la Glace  
2483 chemin de l'Amandier 84140 Montfavet

*(chèque à l'ordre de OHCA Les Castors d'Avignon)*

**Responsable Administratif du tournoi : Pour tous renseignements**

Laurent BONNET

06 09 69 01 61

laurent@agence-genin.fr

**Responsable sportif du tournoi :**

Pierre Yves FAURIE

06 74 79 30 90

pierreyves.faurie.ag@swisslife.fr